



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 12 mars 2025
N° d'affaire : 2024.RRGR.272

La révision du Règlement sanitaire international (RSI) de l'OMS doit être soumise au Parlement fédéral et au peuple

La motion est retirée.

Berne, le 12 mars 2025

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général